CONFÉRENCE DE PRESSE DU 19.11.2026

Facteurs de réussite de l'insertion professionnelle des jeunes adultes

Intervention d'Anna Pestalozzi, Responsable de la politique sociale chez Procap

Timo a 17 ans et suit un apprentissage professionnel. Depuis quelque temps, il dort mal et ne parvient pas à se concentrer. Il se sent souvent épuisé et démotivé. La pression durant son apprentissage est forte. Ses absences se multiplient. Il a peur de ne pas réussir son apprentissage, peur de décrocher et de se retrouver en marge. Plus tard, on lui diagnostiquera une dépression sévère et des troubles anxieux.

Timo est représentatif des jeunes adultes qui, en raison d'une maladie psychique, rencontrent de grandes difficultés durant leur formation, et dont l'entrée dans la vie professionnelle risque d'être compromise.

Dans le rapport de Procap intitulé « **AI et jeunes adultes – quelles perspectives?** », nous accompagnons Timo tout au long de sa maladie et de son parcours de réadaptation, et découvrons quels sont les facteurs de réussite d'une réadaptation professionnelle et quels sont les facteurs défavorables.

Nous avons souhaité mieux comprendre comment les professionnels de terrain perçoivent la situation et où ils identifient des besoins d'action. Plus de 150 spécialistes issus de différents domaines de la réadaptation professionnelle (services sociaux, offices AI, psychologie scolaire, etc.) et de toutes les régions du pays ont participé à cette enquête non représentative.

Les **obstacles** les plus fréquemment cités par les spécialistes comme étant défavorables à une réadaptation sont les longs délais d'attente pour accéder aux traitements médicaux, des conditions d'accès trop strictes aux offres de soutien et une collaboration insuffisante entre les services concernés.

À cet égard, la réforme actuelle revêt le potentiel d'agir de manière ciblée et fondée sur l'expérience en vue d'une réadaptation durable – et ce indépendamment de l'âge de la personne assurée. Un exemple : le renforcement de la gestion de cas – l'AI assure le suivi d'un dossier selon des conditions claires, et ce tout au long de la procédure, en y associant des spécialistes externes. L'AI dispose déjà aujourd'hui d'un outil de gestion de cas, mais celui-ci n'est pas appliqué de manière suffisamment systématique par les offices AI, raison pour laquelle les médecins traitants et les psychothérapeutes sont souvent trop peu impliqués.

Pour les jeunes adultes présentant des maladies psychiques, la nouvelle prestation

d'intégration offre l'occasion d'améliorer le processus en tirant parti de l'expérience acquise lors d'évaluations ainsi que des résultats de notre enquête. La réadaptation ne pourra toutefois être renforcée – et l'octroi de nouvelles rentes évité – que si **les recommandations suivantes**, fondées sur l'enquête, sont prises en compte :

- La **couverture des besoins vitaux** doit être garantie sans interruption : cela nécessite une augmentation de la prestation d'intégration et un accès aux prestations complémentaires.
- 2. Les jeunes ne peuvent exploiter leur potentiel de réadaptation que si leur état de santé s'améliore. Cela nécessite un **accès rapide aux soins médicaux et psychologiques**.
- 3. La prestation d'intégration ne peut déployer pleinement ses effets que si elle s'inscrit dans une perspective à long terme, en incluant les transitions entre l'école, la formation et la vie professionnelle, et en étant accompagnée de **conseils personnalisés et continus**.
- 4. La réadaptation suit rarement un parcours linéaire : elle demande du temps, de la patience et de la persévérance. Dans ce contexte, l'**obligation de limiter le préjudice doit être mise en œuvre avec discernement**.
- 5. Enfin, les offres doivent être rendues plus **accessibles et plus flexibles**, tant dans le cadre de la stabilisation de l'état de santé que dans celui de la formation.

À titre d'exemple, je cite une spécialiste de la réadaptation professionnelle : « *Il faut des outils de réadaptation plus flexibles et plus personnalisés. L'apprentissage à temps partiel, des modèles de formation adaptés ainsi que l'entrée progressive dans le monde du travail peuvent constituer des facteurs favorisant le processus.* »

La participante à notre enquête n'est pas la seule à formuler cette revendication, comme le montre également l'intervention suivante. Pourquoi un apprentissage à temps partiel ne serait-il possible que dans le domaine du sport de haut niveau? Les jeunes se heurtent à des obstacles lors de leur entrée dans la vie professionnelle pour diverses raisons, que ce soit parce qu'ils souhaitent combiner leur formation avec un entraînement sportif intensif ou parce qu'ils présentent une maladie psychique, comme Timo. Ce qu'ils ont en commun, c'est leur aspiration à des perspectives d'avenir. Pour y parvenir, il faut une réforme de la réadaptation conçue dans une optique durable et une action conjointe de la Confédération, des cantons et des employeurs.